



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## VILLE DE BRUNOY

### EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35  
Nbre de Présents : 29  
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6  
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.080/D

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET VILLE**

#### SEANCE DU 22/09/2026

LE MARDI VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.  
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

#### ETAIENT PRESENTS :

|                                |                                   |                                     |
|--------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Monsieur Bruno GALLIER,        | Monsieur Nicolas DOHIN,           | Madame Sandrine LAMIRÉ,             |
| Monsieur Jérôme MEUNIER,       | Monsieur Eric ADAM,               | Madame Nathalie ALCARAZ,            |
| Monsieur Dominique SERGI,      | Monsieur Timotée DAVIOT,          | Monsieur Guillaume PEYTAVIN,        |
| Madame Elisabeth FALOU,        | Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, | Monsieur Serge BADENS,              |
| Monsieur Eric BASSET,          | Monsieur Dominique EBLÉ,          | Monsieur Serafino SERRAVALLE,       |
| Madame Stéphanie AUFRAY,       | Madame Catherine CHABOSSON,       | Madame Atidel MEHANNECHE,           |
| Madame Laure MARTELLA MALRIEU, | Monsieur Johnny PALMA,            | Monsieur Nicolas COURTOT,           |
| Madame Lydia GAUGIN,           | Madame Nelly OBAMBI,              | Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, |
| Madame Francine BOBOT,         | Monsieur Jérôme RITTLING,         | Madame Fabienne MEURICE,            |
| Madame Audrey LEPAGE,          | Madame Myriam MONDON              |                                     |

#### POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,  
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,  
Madame Sylvia CAMEIRA a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,  
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,  
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,  
Monsieur David FÉROT a donné pouvoir à Madame Audrey LEPAGE

SEANCE DU 22/09/2026

**OBJET :**        **AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET VILLE**

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 relative à la comptabilité des communes,

VU le Compte Financier Unique 2025 de la Ville adopté par le Conseil Municipal le 23 juin 2026 et en conformité avec le compte de gestion présenté par le Comptable Public,

CONSIDERANT que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'organe délibérante,

CONSIDERANT que les comptes de l'exercice 2025 font apparaître les résultats suivants :

- Excédent de 2 941 689,33 € sur la section de fonctionnement
- Excédent de 996 074,17 € sur la section d'investissement

CONSIDERANT que les restes à réaliser 2025 présentent un solde négatif de 2 222 108,34 €, et par conséquent le résultat global de la section d'investissement s'élève à - 1 226 034,17 €,

CONSIDERANT qu'en cas de déficit de la section d'investissement, le résultat de fonctionnement est affecté en priorité à l'investissement afin de couvrir le besoin de financement, et le reliquat est libre d'affectation,

Sa Commission Finances - Ressources humaines - Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

**ADOpte**

**28 Voix Pour, 7 Abstentions**

SEANCE DU 22/09/2026

**OBJET :** AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET VILLE

**ARTICLE 1 :** AFFECTE le résultat de fonctionnement de 2 941 689,33 € comme suit :

- 2 078 263,59 € en investissement (excédent de fonctionnement capitalisé – 1068) ;
- 863 425,74 € en fonctionnement (résultat antérieur de fonctionnement reporté – 002).

**ARTICLE 2 :** DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/09/2026

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 25/09/2026

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.080/D

Objet de l'acte : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET VILLE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260922-BRU\_DE\_26348\_1-DE

Date de l'acte : 22/09/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU\_DE\_26348\_1

Date de réception en Préfecture : 25 septembre 2026